

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service Observatoire et Promotion du Territoire  
0413312230

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. HENRI PONS**

**OBJET : Financement du Centre Régional de l'Information Géographique.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'aménagement du territoire hors Marseille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le CRIGE, association créée par l'Etat et la Région Sud en 2001, a pour objet de développer et d'organiser la production et l'utilisation de l'information géographique numérique auprès des collectivités et des établissements publics. Dans les Bouches-du-Rhône, ses actions sont conduites en partenariat avec le Conseil départemental.

L'utilisation croissante de l'information géographique dans la gestion quotidienne des territoires, ainsi que le développement de la dématérialisation de cette information, nécessitent la mise à disposition de référentiels récents par un acteur fiable à l'ensemble de la sphère publique.

Dans ce contexte, le Département est un utilisateur des différentes bases de données réalisées ou diffusées par le CRIGE. L'association constitue également un pôle de veille technologique sur les évolutions de ce domaine d'activité.

En 2019, le programme de travail est notamment constitué des actions suivantes :

- Le développement de services sur les infrastructures de données et la qualité des données. Ces services reposent essentiellement sur un appui à la mise en place de portails open-data, sur l'alimentation du nouveau géoportail du CRIGE et sur le développement de l'Infrastructure de Données Géographiques Ouvertes (IDGO) ;
- L'animation et la coordination des pôles métiers, la création d'un GéoDATAlab, le développement de partenariats locaux (journée agriculture et Système d'Information Géographique, comités techniques) ou de partenariats extra-régionaux, comme le comité de pilotage de la géoplateforme nationale par l'IGN ;
- L'appui et l'expertise pour aider les usagers et diffuser les informations sur INSPIRE, sur l'usage des données d'occupation des sols ou sur le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) afin d'éviter d'endommager les réseaux souterrains ;
- La co-production ou l'acquisition de données avec la numérisation des PLU ou l'animation du groupe de travail sur la numérisation des Servitudes d'Utilité Publique, le déploiement d'un guichet régional des équipements collectifs ou des espaces d'activité économique et surtout un guichet de

desserte forestière, avec le déploiement d'une base de données et le lancement d'une application de remontée des données.

Le CRIGE sollicite, pour l'année 2019, une subvention de 44 500 € pour le cofinancement de la réalisation des quatre actions dont le coût s'élève à 775 000 €(voir annexe du présent rapport). Le montant total du budget prévisionnel est de 959 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la décision ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

## Annexe

### Budget prévisionnel de fonctionnement du CRIGE pour 2019

Nature dépenses (en euros)	Nature recettes (en euros)
- Achats .....34 000 - Services extérieurs ..... 215 000 - Impôts et taxes .....20 000 - Charges de personnel .....475 500 - Autres charges ..... 30 500	- Région ..... 318 000 - Etat (DREAL, SGAR, DAAF) ..... 91 250 - Départements ..... 139 778 - EPCI ..... 153 875 - Fonds associatifs ..... 72 097
<b>Total .....775 000</b>	<b>Total .....775 000</b>